

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

SOFAST

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2022-0020

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0028339-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

| | |
|---------------------------------|--------|
| Nom commercial/noms commerciaux | SOFAST |
|---------------------------------|--------|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|---|---------|----------------------------------|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Sharda Europe B.V.B.A |
| | Adresse | Heedstraat 58 1730 Asse Belgique |
| Numéro de l'autorisation | | BE2022-0020 |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> | | BE-0028339-0000 |
| Date de l'autorisation | | 29/09/2017 |
| Date d'expiration de l'autorisation | | 31/08/2024 |

1.3. Fabricant(s) du produit

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant | Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd |
| Adresse du fabricant | Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde |
| Emplacement des sites de fabrication | EKOPREVENT KFT - Komló u. 10. 1222 Budapest Hongrie |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|--------------------------------------|--|
| Substance active | Imidaclopride |
| Nom du fabricant | Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd |
| Adresse du fabricant | Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde |
| Emplacement des sites de fabrication | HEBEI VEYONG BIO-CHEMICAL CO.LTD - 393 East Heping Road - Shijizhang Chine |

| | |
|--------------------------------------|---|
| Substance active | Cis-tricos-9-ene (muscalure) |
| Nom du fabricant | Denka International Holding B.V. |
| Adresse du fabricant | Hanzeweg 1, NL-3771 NG Barneveld Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | Hanzeweg 1, NL-3771 NG Barneveld Pays-Bas |

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|------------------------------|--|------------------|-------------|-----------|--------------|
| Imidaclopride | (2E)-1-[(6-chloro pyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimid azolidin-2-imine | substance active | 138261-41-3 | 428-040-8 | 0,52 % (p/p) |
| Cis-tricos-9-ene (muscalure) | cis-Tricos-9-ene; (Z)-Tricos-9-ene | substance active | 27519-02-4 | 248-505-7 | 0,1 % (p/p) |

2.2. Type(s) de formulation

WG Granulé dispersable

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

| | |
|----------------------|--|
| Mentions de danger | <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) cis-Tricos-9-ène. Peut produire une réaction allergique.</p> |
| Conseils de prudence | <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contenu conformément à la réglementation nationale/régionale.</p> <p>P501: Éliminer le récipient conformément à la réglementation nationale/régionale.</p> |

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Usage professionnel: peinture sur carton

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Muscidae: Muscidae: Nom commun: autre: Flies Stade de développement: autre: imago; adultes |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Utilisation en intérieur (locaux industriels/commerciaux ; domiciles/espaces privés ; espaces publics.) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Badigeonnage sur des panneaux de carton Description détaillée: Afin de traiter une pièce/un bâtiment d'une surface au sol de 100 m2 200 g de produit sont dispersés dans 150 ml d'eau et appliqués sur des panneaux de carton d'une surface totale de 1 m2. Les panneaux de carton sont ensuite répartis dans la zone à traiter. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: Afin de traiter une pièce/un bâtiment d'une surface au sol de 100 m2 200 g du produit sont dispersés dans 150 ml d'eau et appliqués sur des panneaux de carton d'une surface totale de 1 m2. Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 6 applications par an. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Sac en PEHD de contenance : 10g Bouteille en PEHD ou PP de contenance : 10g, 50g, 100g. Bouteille en PEHD de contenance 300g, 350g. Seaux en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance 1kg, 2kg. Bidon en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance : 50g, 300g, 1kg, 2kg Sac complexe (feuille de matériau complexe en PEBD + polypropylène ou polyester ou papier de contenance : 1kg, 2kg |

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- 1) Bien mélanger avant application.
- 2) Utiliser la dispersion dans les 8 heures suivant le mélange.
- 3) Placer des cartons là où les mouches préfèrent se reposer.
- 4) Vérifier les cartons chaque semaine renouveler l'application lorsqu'il n'y a plus de produit ou que les cartons sont couverts de salissures..
- 5) Alternier les produits contenant des substances actives avec un mode d'action différent, (pour éliminer les individus résistants de la population).

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- 1) Appliquer uniquement sur des cartons non absorbants qui doivent ensuite être fixés aux murs ou aux plafonds où les mouches préfèrent se reposer.
- 2) La zone où ont lieu le mélange/le chargement et l'application sur les cartons doit être recouverte d'une feuille de plastique jetable afin d'éviter la contamination des surfaces adjacentes et du sol..
- 3) Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- 4) Pour le mélange/le chargement et l'étape d'application, l'applicateur doit porter des vêtements jetables (par exemple, blouses en papier, tabliers, combinaison) pour éviter les émissions dans le système d'égout dues au lavage des vêtements contaminés.
- 5) Ne pas laisser le produit ou ses résidus ou boues de peinture pénétrer dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.
- 6) Lors de l'application du produit sur des cartons laisser une zone non traitée autour du bord..
- 7) Lorsque vous fixez les cartons traités aux murs ou aux plafonds ou que vous les ramassez pour les éliminer, ne touchez que la zone non traitée autour du bord.
- 8) Ne pas nettoyer les cartons.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Élimination des feuilles de plastique contaminées, des vêtements et cartons jetables après utilisation et de tous les autres déchets (eau de nettoyage des brosses, matériel utilisé pour le nettoyage des déversements, etc.) aux déchets résiduels, comme spécifié par le service de collecte agréé local

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Usage professionnel : application d'appâts dans des plats peu profonds jetable

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Muscidae: Muscidae: Nom commun: autre: Flies Stade de développement: autre: imago; adultes |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Utilisation en intérieur (locaux industriels/commerciaux ; domiciles/espaces privés ; espaces publics) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Appât Description détaillée: 20g pour 10m2 de surface à traiter ;un point d'appât (plats peu profonds jetables) pour 10m2 de surface au sol |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: 20g pour 10m2 de surface à traiter ;un point d'appât (plats peu profonds jetables) pour 10m2 de surface au sol Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 6 applications par an. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Sac en PEHD de contenance : 10g Bouteille en PEHD ou PP de contenance : 10g Bouteille en PEHD ou PP de contenance : 50g 100g avec une cuillère / godet de dosage Bouteille en PEHD de contenance : 300g 350g avec une cuillère / godet de dosage Seaux en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance 1kg, 2kg, avec une cuillère / godet de dosage. |

| | |
|--|---|
| | Bidon en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance : 50g, 300g, 1kg, 2kg avec une cuillère / godet de dosage |
|--|---|

| | |
|--|--|
| | Sac complexe (feuille de matériau complexe en PEBD + polypropylène ou polyester ou papier de contenance : 1kg, 2kg avec une cuillère / godet de dosage |
|--|--|

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- 1) Placer les granulés dans des plats peu profonds jetables en évitant la formation de tas.
- 2) Utiliser la cuillère doseuse/le godet inclus pour mesurer les granulés.
- 3) Créer des points d'appât avec 20g de granulés tous les 10m², uniquement en hauteur (étagères, rebords, murs).
- 4) Il est conseillé d'humidifier les granulés pour une plus grande efficacité.
- 5) Vérifier les points d'appâts tous les 2 à 3 jours..
- 6) Retirer l'application lorsque les granulés sont recouverts de poussière.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- 1) Pour usage professionnel seulement. Les personnes responsables du nettoyage des zones traitées doivent être instruites par l'utilisateur professionnel sur les mesures d'atténuation des risques suivantes (2 - 6) pour s'assurer que le produit n'atteint pas le système d'égout.
- 2) Utilisez uniquement des plats peu profonds jetables et la cuillère doseuse pour placer l'appât granulé.
- 3) Les déversements de produits, les résidus et les mouches mortes doivent être collectés immédiatement par des méthodes de nettoyage à sec uniquement (c'est-à-dire une brosse, un aspirateur ou un chiffon jetable) avec une élimination ultérieure via les déchets solides
- 4) Ne pas laver à l'eau les surfaces contaminées par le produit ou ses résidus ou utiliser des lingettes humides jetables avec élimination ultérieure via les déchets solides.
- 5) Assurez-vous que les déversements des appareils d'application sont évités par un mouvement involontaire du produit par ex. le vent, les humains ou les animaux plus gros.
- 6) Ne pas nettoyer à l'eau la cuillère doseuse et les plats peu profonds jetables.
- 7) Recueillir les résidus de produit, les déversements de produit et tous les autres déchets pour élimination conformément aux exigences locales après traitement.
- 8) Ne pas jeter le produit sur le sol, dans un cours d'eau, dans l'évier ou dans les égouts et dans l'environnement.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Usage professionnel dans les bâtiments d'élevage : peinture sur carton

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Muscidae: Muscidae: Nom commun: autre: Flies Stade de développement: autre: imago; adultes |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Intérieur des bâtiments d'élevage |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Badigeonnage sur des panneaux de carton Description détaillée: Afin de traiter une pièce/un bâtiment d'une surface au sol de 100 m2 200 g de produit sont dispersés dans 150 ml d'eau et appliqués sur des panneaux de carton d'une surface totale de 1 m2. Les panneaux de carton sont ensuite répartis dans la zone à traiter |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: Afin de traiter une pièce/un bâtiment d'une surface au sol de 100 m2 200 g de produit sont dispersés dans 150 ml d'eau et appliqués sur des panneaux de carton d'une surface totale de 1 m2. Les panneaux de carton sont ensuite répartis dans la zone à tr... Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 6 applications par an |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Sac en PEHD de contenance : 10g Bouteille en PEHD ou PP de contenance : 10g, 50g 100g. |

| | |
|--|---|
| | <p>Bouteille en PEHD de contenance 300g, 350g</p> <p>Seaux en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance 1kg, 2kg.</p> <p>Bidon en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance : 50g, 300g, 1kg, 2kg</p> <p>Sac complexe (feuille de matériau complexe en PEBD + polypropylène ou polyester ou papier de contenance : 1kg, 2kg</p> |
|--|---|

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- 1) Bien mélanger avant application.
- 2) Utiliser la dispersion dans les 8 heures suivant le mélange.
- 3) Placer des cartons là où les mouches préfèrent se reposer.
- 4) Vérifier les cartons chaque semaine renouveler l'application lorsqu'il n'y a plus de produit ou que les cartons sont couverts de salissures..
- 5) Il est recommandé de compléter le traitement en élevage par un produit larvicide

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- 1) Appliquer uniquement sur des cartons non absorbants qui doivent ensuite être fixés aux murs ou aux plafonds où les mouches préfèrent se reposer.
- 2) La zone où ont lieu le mélange/le chargement et l'application sur les cartons doit être recouverte d'une feuille de plastique jetable afin d'éviter la contamination des surfaces adjacentes et du sol.
- 3) Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- 4) Pour le mélange/le chargement et l'étape d'application, l'applicateur doit porter des vêtements jetables (par exemple, blouses en papier, tabliers, combinaison) pour éviter les émissions dans le système d'égout dues au lavage des vêtements contaminés
- 5) Ne pas laisser le produit ou ses résidus ou boues de peinture pénétrer dans le sol, les cours d'eau ou les égouts..
- 6) Lors de l'application du produit sur des cartons laisser une zone non traitée autour du bord.
- 7) Lorsque vous fixez les cartons traités aux murs ou aux plafonds ou que vous les ramassez pour les éliminer, ne touchez que la zone non traitée autour du bord.
- 8) Ne pas nettoyer les cartons.
- 9) Retirez tous les panneaux de cartons traités avant les opérations de nettoyage et/ou de désinfection dans les bâtiments d'élevage.
- 10) Placer les cartons traités avec un produit biocide hors de portée des animaux d'élevage.
- 11) Ne pas appliquer le produit biocide directement sur le fumier/lisier.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Élimination des feuilles de plastique contaminées, des vêtements et cartons jetables après utilisation et de tous les autres déchets (eau de nettoyage des brosses, matériel utilisé pour le nettoyage des déversements, etc.) aux déchets résiduels, comme spécifié par le service de collecte agréé local

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Usage professionnel dans les bâtiments d'élevage: application d'appâts dans les stations d'appâts

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: Stomoxys calcitrans Nom commun: autre: FliesStalvliegen Stade de développement: autre: imago; adultes |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Intérieur des bâtiments d'élevage |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Appât Description détaillée: 20g pour 10m ² de surface à traiter ; Une station d'appât pour 10m ² de surface au sol |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: 20g pour 10m ² de surface à traiter ; Une station d'appât pour 10m ² de surface au sol Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 6 applications par an. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Sac en PEHD de contenance : 10g Bouteille en PEHD ou PP de contenance : 10g Bouteille en PEHD ou PP de contenance : 50g 100g avec une cuillère / godet de dosage |

| | |
|--|--|
| | <p>Bouteille en PEHD de contenance : 300g 350g avec une cuillère / godet de dosage</p> <p>Seaux en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance 1kg, 2kg, avec une cuillère / godet de dosage</p> <p>Bidon en PP ou en Polyester avec un film d'étanchéité en PEBD dans une boîte en carton : contenance : 50g, 300g, 1kg, 2kg avec une cuillère / godet de dosage</p> <p>Sac complexe (feuille de matériau complexe en PEBD + polypropylène ou polyester ou papier de contenance : 1kg, 2kg avec une cuillère / godet de dosage</p> |
|--|--|

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- 1) Utiliser la cuillère doseuse/le godet inclus pour mesurer les granulés..
- 2) Placer des stations d'appât avec 20g de granulés tous les 10m², uniquement en hauteur (étagères, rebords, murs).
- 3) Il est conseillé d'humidifier les granulés pour une plus grande efficacité.
- 4) Vérifier les postes d'appâts tous les 2 à 3 jours
- 5) Retirer l'application lorsque les granulés sont recouverts de poussière.
- 6) Il est recommandé de compléter le traitement en élevage par un produit larvicide.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- 1) Appliquer uniquement dans les stations d'appât recommandées (spécifiques aux mouches). Utiliser la cuillère doseuse pour placer l'appât granulaire.
- 2) Ne pas nettoyer à l'eau la cuillère doseuse et les stations d'appât.
- 3) Placer les postes d'appâts hors de portée des animaux d'élevage.
- 4) Ne pas appliquer le produit biocide directement sur le fumier/le lisier.
- 5) Retirer toutes les stations d'appât avant les opérations de nettoyage et/ou de désinfection dans les installations d'élevage..

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- 1) Commencer le traitement au début de la saison des mouches pour éviter une prolifération massive.
- 2) Éviter l'utilisation en continu du produit
- 3) Alternier les produits contenant des substances actives avec un mode d'action différent (pour éliminer les individus résistants de la population).
- 4) Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.
- 5) Ce produit biocide contient la substance active Imidaclopride qui est dangereuse pour les abeilles.

5.2. Mesures de gestion des risques

- 1) Lire attentivement l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.
- 2) Ne pas utiliser directement sur ou à proximité des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou des boissons, ou sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec les denrées alimentaires, les aliments pour animaux, les boissons et les animaux.
- 3) Tenir hors de portée des enfants, des animaux domestiques et du bétail.
- 4) Les points d'appâts et les stations doivent être hors de portée des enfants, des animaux domestiques et du bétail..5) Nettoyer immédiatement les déversements de produit biocide.
- 6) . Eviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation peut nuire à la santé.
- 7) Ne pas vider dans les égouts.
- 8) . Ne laisser pas le produit, les déchets de produit ou l'eau de lavage des équipements de nettoyage (ex. tasses, brosses) pénétrer dans les cours d'eau ou le système d'égouts
- 9) Le produit peut être appliqué en présence d'animaux, si le contact avec le produit biocide est évité.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Mesures de sécurité de la première base:

- 1) Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le récipient ou l'étiquette du produit.
- 2) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage.
- 3) EN CAS DE CONTACT CUTANE: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- 4) EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- 5) EN CAS D'INGESTION: Riincer la bouche. NE PAS faire vomir. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin /...

Conseils médicaux pour les médecins et le personnel sanitaire:

- 6) Traitements symptomatique te de soutien

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- 1) Conserver uniquement dans le contenant d'origine.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

-
- 2) Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
 - 3) Les résidus du produit biocide et tous les autres déchets contaminés (ex. eau de lavage de l'équipement de nettoyage (ex. tasses, brosse), matériel de collecte des produits renversés, mouches mortes.) doivent être éliminés conformément à la directive cadre sur les déchets (2008/98/EG) et au Catalogue européen des déchets (CED) ainsi qu'aux réglementations nationales et régionales.
 - 4) Les emballages contenant des résidus du produit doivent être manipulés en conséquence:
 - Catalogue européen des déchets (CED) Code déchet 15 01 10* : emballages contenant des résidus ou contaminés par des substances dangereuses.
 - Catalogue européen des déchets (CED) Code déchet 20 01 19* : pesticides.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Durée de vie: 12 mois
- 2) Stocker à l'abri de la lumière
- 3) Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Le produit contient un agent amérisant.